

www.accountancy.be complètement renouvelé ...

MAGGY TALBOOM

Coordination de la rédaction

L'assemblée générale du 27 avril dernier a fourni l'occasion au Président De Leenheer de présenter une nouveauté : les membres présents ont en effet eu droit à un petit avant-goût du site entièrement renouvelé de l'Institut, qui venait d'être rendu opérationnel. Qu'est-ce qui a changé au juste ? Brève explication.

Le site accountancy.be originel avait été lancé voici plus de quatre ans déjà ; on comprendra dès lors que sa mise à jour n'avait rien d'un luxe superflu. Résultat : la nouvelle mouture du site, actualisée aussi bien quant à son contenu que sur les plans structurel et technique, offre une présentation attrayante et moderne.

Comme le réseau Internet s'impose de plus en plus dans la société d'aujourd'hui, - et les milieux professionnels ne sont pas les moins concernés - l'intérêt d'un site solidement charpenté, pouvant acquérir la dimension d'un moyen de communication à part entière entre les membres et

l'Institut, ne peut être sous-estimé. Un tel site doit cependant satisfaire à un certain nombre de conditions :

Contenu

Sur le plan du contenu, le site a été entièrement actualisé. Il est clair qu'une mise à jour du site réclame un effort constant, un travail dont on n'est jamais « quitte ».

Plusieurs rubriques ont été ajoutées ; elles s'étofferont dans un avenir proche.

C'est ainsi que, dans la perspective de la « simplification administrative », une rubrique « Formulaires types »

a été créée, dans laquelle les membres peuvent télécharger un certain nombre de formulaires modèles et les utiliser dans leur correspondance avec l'Institut. En outre, les stagiaires et leurs maîtres de stage peuvent désormais accéder à leur propre rubrique « Stage » : aussitôt que le nouvel arrêté royal relatif aux examens et au stage aura été publié, ils pourront y consulter toutes les informations pratiques et utiles, notamment en ce qui concerne les tests et les séminaires.

Structure

Les informations contenues dans le site ont été fondamentalement re



structurées. En effet, une structure claire et conviviale relève du «must» absolu. Nous nous sommes dès lors efforcés de répartir les informations avec autant de logique que possible, de sorte que le visiteur retrouve facilement et rapidement celles dont il a besoin. La structure repose sur une série de grandes rubriques qui, chacune à son tour, a ensuite été élaborée. Le cas échéant, le sitemap réorienterait quiconque serait, malgré tout, confronté à une difficulté.

Aspect technique

Lors de l'élaboration de ce nouveau site, un effort tout particulier a été porté sur la convivialité des modalités de navigation, laquelle joue bien évidemment un rôle essentiel. Au départ de n'importe quelle page, l'internaute peut désormais naviguer dans le site au moyen d'une combinaison de boutons et de liens; il lui sera toujours possible de situer le document ou chapitre dans lequel il se trouve, d'accéder à d'autres parties du site ou, dans un



document bien précis, de passer du néerlandais au français ou inversement.

Projet commun avec l'IRE – Extranet

Comme auparavant, le site demeure un projet commun de l'IRE et de l'I.E.C. La structure principale est donc restée inchangée : c'est avec la même facilité que l'utilisateur pourra surfer entre la partie commune « accountancy », le site I.E.C. et le site IRE.

Mais, en ce moment, une concertation a également lieu avec l'IRE pour la mise en place d'un réseau extranet. Un tel extranet constitue un extraordinaire espace de communication rapide d'informations réservées à nos membres, à l'intérieur duquel ceux-ci et les stagiaires peuvent communiquer avec l'Institut en toute confiance et de la façon la plus confidentielle. ¶



Institut des Experts-comptables et des Conseils fiscaux | Accountancy | IRE | IEC |

NL | [Document Icon] | [Envelope Icon]

[Home] | Profession | L'Institut | Séminaires | Publications | Membres | Nouveautés | Stage

Annonces
Communiqués de presse
► Trends – IEC-Poll

cherche

Recherche avancée
Astuces de recherche

Formulaires modèles
Arrêtés royaux
Liens

Trends - IEC-Poll

20 mars 2002

Trends-I.E.C. Poll : les résultats du sondage

Début mars 2002, en collaboration avec les hebdomadaires Trends et Trends/Tendances, l'Institut a lancé le premier « Trends-I.E.C. Poll », un baromètre trimestriel qui se donne pour objectif de rapporter les prévisions en matière de conjoncture économique. Arrêt sur les résultats.

Comment le sondage CEO-I.E.C. de Trends-Tendances a-t-il été réalisé ?

Début mars, un formulaire comportant quatre questions essentielles a été adressé par mail à un panel préalablement sélectionné de 1.000 CEO ou dirigeants d'entreprises et à 1.500 membres de l'I.E.C. Désormais, nous réitérerons cette enquête chaque trimestre. La quatrième question portera chaque fois sur une autre problématique d'actualité.